



Conseil de sécurité

Distr. générale
11 juillet 2002

Original: français

**Lettre datée du 10 juillet 2002, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent du Danemark
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de porter à votre attention la déclaration de la présidence de l'Union européenne au nom de l'Union européenne sur l'Union africaine, publiée le 9 juillet 2002 (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent du Danemark
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(Signé) Ellen Margrethe Løj



**Annexe à la lettre datée du 10 juillet 2002, adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
du Danemark auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Déclaration de la présidence de l'Union européenne
au nom de l'Union européenne sur l'Union africaine,
publiée le 9 juillet 2002**

L'Union européenne se félicite vivement du lancement aujourd'hui de l'Union africaine, à l'occasion de son premier sommet, qui se tient à Durban. Par cet événement historique, les nations africaines ont accompli un pas important vers la création d'un cadre plus solide et plus cohérent pour la paix, la stabilité, la bonne gestion des affaires publiques et le développement économique en Afrique.

Les tâches qui attendent la présidence sud-africaine de l'Union africaine sont considérables, s'agissant en particulier de donner un élan au processus de transformation et de rendre opérationnels les liens avec les organisations sous-régionales. L'Union européenne estime encourageantes les perspectives présentées pour la mise en place de l'Union africaine et elle espère que les dirigeants africains feront preuve de la détermination nécessaire pour rendre l'Union africaine opérationnelle et prendront les mesures concrètes indispensables à cet effet. L'Union européenne soutient pleinement la présidence de l'Union africaine dans ce processus.

Dans ce contexte, l'Union européenne réaffirme également son soutien au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique en tant que catalyseur du développement de l'Afrique, dans le droit fil des objectifs de l'Union africaine. L'Union européenne attache une importance particulière aux principes de la démocratie, des droits de l'homme, de l'État de droit, de la bonne gestion des affaires publiques dans les domaines politique et économique et de la prévention des conflits qui sous-tendent le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique et constituent la pierre angulaire pour la mise en place d'un environnement plus propice à la paix, à la stabilité et au développement de l'Afrique.

Conformément à la Déclaration du Caire, l'Union européenne réaffirme son soutien aux efforts déployés par l'Afrique pour que l'Union africaine soit une réussite. L'Union européenne attend avec beaucoup d'intérêt l'occasion qu'offre l'Union africaine de faire fond sur la coopération antérieure et d'approfondir le dialogue politique.

Les pays d'Europe centrale et orientale associés à l'Union européenne, Chypre et Malte, pays également associés, ainsi que les pays de l'Association européenne de libre-échange membres de l'Espace économique européen Norvège et Liechtenstein, se rallient à cette déclaration.